



52, rue des Chênes
78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du

Mercredi 4 février 2009

Pour diffusion :

Aux adhérents de l'Association

A la sous-préfecture de Rambouillet

A la mairie de Saint Rémy lès Chevreuse

4 Ouverture de l'Assemblée :

Cette assemblée générale ordinaire concernait le bilan de l'exercice 2008 ayant pris fin au 31.12.2008.

Les 72 familles (sur 156 inscrites) ayant adhéré à l'association durant cet exercice avaient toutes été convoquées à se prononcer sur le bilan de l'année écoulée. Les convocations avaient été envoyées à leurs adresses personnelles avant la réunion et aucun quorum n'était requis pour la tenue de cette assemblée.

Lieu : Salle de Beauplan – St Rémy Lès Chevreuse

Horaires : 20h 45 à 23 h

A 20h 45, 21 personnes étaient présentes dont 18 adhérents et 6 procurations avaient été enregistrées, soit au total 24 adhérents votant.

L'assemblée générale ordinaire a été déclarée ouverte.

Ordre du jour :

1. Rapport moral :
 - Plan Local de l'Urbanisme
 - Surface commerciale rue des Chênes
 - Problèmes aériens
 - Opération d'intérêt national de Saclay
 - Agrandissement du Parc Naturel de la Vallée de Chevreuse
2. Rapport financier
3. Vote du quitus
4. Questions diverses
5. Renouvellement du Conseil d'Administration

1 - Rapport moral

Martine MICHEL, en sa qualité de Présidente, présente le bilan des différentes activités de l'association et commente le rapport moral joint au présent compte-rendu en rétro projection.

PARTIE ANIMATION

Brocante du 19 octobre

Musée du Quai Branly 16 février

Fête de l'été 14 juin

Vivre les Hauts de Saint-Rémy (Association régie par la loi de 1901)

Siège Social : 52, rue des Chênes 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse. **Tel** : 01 30 52 30 72 – 01 30 47 93 22

Site : <http://vhsr.free.fr/newvhsr/>



PARTIE CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Plan Local de l'Urbanisme.

Le PLU a été arrêté par le conseil municipal le 4.12.2008.

Avant cette date, un courrier a été adressé à la Mairie par l'ensemble des Associations St Rémoises pour signaler que la concertation préconisée dans la loi n'avait pas été finalisée puisque le nouveau règlement de septembre 2008 n'avait pas été abordé. Ce document est important car il décrit, pour chaque zone, les dispositions réglementaires en matière d'urbanisme. Or, il apparaît après étude, que certaines modifications qui avaient été acquises lors des précédentes réunions et entérinées par la mairie et le cabinet d'urbanisme, ne figuraient plus sur ce nouveau règlement.

Selon la procédure, le projet va être présenté aux différentes instances pour avis : Conseils régional et général, PNR, Chambres de commerce, des métiers, de l'agriculture

Mme MICHEL insiste pour que les habitants participent à l'ENQUETE PUBLIQUE qui aura lieu après cette dernière phase et précise que l'association ne représente qu'une seule voix. Une information sera diffusée à cette occasion.

Surface Commerciale discount à la place des Garages Renault et Peugeot :

Le dossier a été présenté à un avocat le 21/1/09.

Pour l'instant aucun permis de construire n'a été déposé.

Aviation légère et d'affaires - TOUSSUS LE NOBLE :

Compte-rendu est fait de la Commission Consultative de l'Environnement qui a eu lieu en préfecture le 27/10/08.

La trajectoire du nouveau tour de piste unique est présentée. Le tour de piste proposé par le collectif des associations de défense des riverains longeant la vallée de la Mérantaise n'a pas été retenu pour des raisons de sécurité.

Les nouvelles trajectoires pour l'aviation légère et les hélicoptères ayant pour but de réguler le trafic et de réduire les nuisances sont également présentées. Toutefois, le point Sierra (point d'entrée pour rejoindre le tour de piste) étant toujours situé au Sud Est de Saint Rémy les survols continueront sur notre zone d'habitation.

M. Simiot ajoute qu'une réunion publique sur ce sujet organisée par l'Association Ciel Calme à Magny aura lieu le 5/3.

Nouveau Périmètre du PNR

Une carte du nouveau périmètre est présentée. Martine MICHEL expose tous les problèmes qu'a entraîné la décision tardive de la Région sur ce nouveau périmètre.

Présentation du projet de l'Opération d'Intérêt National de Saclay

Comparaison est faite entre les 2 projets : Celui de Christian Blanc secrétaire général chargé par l'état de la réalisation de l'O.I.N., et celui des communautés de communes et des associations.

2 - Rapport Financier

Le compte du résultat de l'exercice écoulé est présenté par Thérèse Ferré, Trésorière. (voir tableau joint en annexe)

3 - Vote du quitus

Suite à ces deux présentations, la Présidente demande à l'assemblée de donner quitus pour ces rapports.

Rapport moral : vote à l'unanimité

Rapport financier : vote à l'unanimité

4 - Questions Diverses :

Plusieurs personnes ont constaté que la voirie n'était plus entretenue régulièrement sur le plateau. Elles demandent à ce que le nettoyage des rues et des trottoirs se fasse plus souvent. Une lettre sera adressée par l'association dans ce sens à la mairie.

Site VHSR :

Martine MICHEL demande si une personne pourrait s'occuper du site M. Goupy ayant l'intention de déménager prochainement.

Prévisions 2009

Sortie Cite Des Sciences = 14 mars

Croisière sur les Canaux = en mai/juin

Brocante = 18 octobre

5 Renouvellement du Conseil d'Administration

Aucun membre du bureau et du Conseil d'Administration n'a démissionné. Les personnes suivantes ont présenté leur candidature

- Madame TOUSSAINT
- Madame BOUTES

Le Conseil d'administration pouvant comporter 12 membres, les candidatures a été retenues et à l'issue d'un vote, les candidates ont été élues à l'unanimité.

Avant de lever la séance, la Présidente remercie les adhérents présents ainsi que les membres du conseil d'administration et souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

La séance est levée à 23 h 30, suivie d'un pot de l'amitié.

.....
Le bureau reste inchangé par rapport à 2008 : les membres qui le composent sont :

- Présidente : Martine MICHEL
- Vice Président : Pierre TOUTON
- Trésorière : Thérèse FERRE
- Secrétaire : Claude TREBEDEN

Le siège social de l'association est maintenu au domicile de la présidente